



## Assemblée générale 24 mai 2025 - PV

### 1. Accueil

La Présidente (Maëlle Dubath) ouvre la séance à 17h, accueille Mme Miza Rakotoson, Directrice du Village Manorina, et remercie les personnes de leur présence. Elle rappelle l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter. L'assemblée sera suivie du repas de soutien dès 18h.

### 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2024

La Secrétaire (Flavia Cavadini) montre le PV de l'AG du 8.10.24 à l'écran et rappelle les points importants. Ce PV est adopté à l'unanimité.

### 3. Rapport du Comité

L'année 2024 a été marquée par les séjours des membres du Comité au Village Manorina. Alexia Sacré y est restée 3 mois, Flavia Cavadini et Maëlle Dubath, 2 semaines chacune. Cela leur a permis de vivre le quotidien avec les enfants sur place et de se rendre compte de leur réalité. Chacune se tient à disposition durant la soirée pour des échanges.

En termes de recherche de fonds, nous avons profité d'être sur place pour soutenir le changement des lits en bois en lits métalliques, afin d'empêcher les cafards de s'installer.

L'association a aussi bénéficié d'une Action Coiffure organisée par Virginie Cardenas – Happyness Coiffure à Vevey, que nous remercions vivement.

Nous sommes aussi retournées au Marché de Noël à Attalens pour vendre de l'artisanat.

Enfin, en décembre, nous avons mené une campagne pour obtenir des fonds pour permettre le traitement d'un enfant, Jeremia, à l'île Maurice, pour une tumeur au cerveau.

### 4. Présentation et adoption des comptes 2024 - Décharge au Comité

La Présidente présente les comptes (en annexes) et explique à quoi correspond la participation financière des Amis de Manorina par rapport aux dépenses du Village Manorina : nous avons pu verser 38'868.48 CHF, dont :

- 2'970.-CHF pour les lits métalliques
- 5'270.-CHF pour l'opération de la valve pour Jeremia durant l'été 2024
- 8'869.-CHF pour le 1<sup>er</sup> versement à l'hôpital de l'île Maurice pour Jeremia en décembre
- 1'655.-CHF en moyenne par mois pour le fonctionnement de Manorina (sur une moyenne de budget de 2'865.-CHF nécessaire sur place)

Ces montants contiennent également les contributions de particuliers et d'églises en France et en Belgique, qui versent sur le compte des Amis de Manorina, dans le but de centraliser et de réduire les frais lors des transferts d'argent à Madagascar.

Quelques justificatifs du Village Manorina sont montrés pour illustrer la collaboration étroite entre les deux associations.

La Trésorière (Alexia Sacré) lit le rapport des vérificateurs des comptes, Mme Stéphanie Turin Carneiro et M. Gabriel Oguey, qui sont excusés pour cette séance et que nous remercions chaleureusement.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité.



LES AMIS DE  
MANORINA

5. Budget et cotisations

La cotisation des membres ordinaires est maintenue à 50.-CHF/an : tout nouveau membre est bienvenu !

Les parrainages des enfants se montent à 30.-/mois idéalement, ce qui permet de prendre en compte une partie des salaires des « zoky », les nounous.

Au 31 décembre 2024, nous avons 41 parrains et marraines actives, pour un montant d'environ 1100.-CHF par mois (13'000.-/an).

6. Élection et réélection des membres du Comité

Flavia Cavadini, Alexia Sacré et Maëlle Dubath sont réélues à l'unanimité.

7. Élection et réélection des vérificateurs des comptes

Stéphanie Turin Carneiro et Gabriel Oguey sont réélus à l'unanimité.

8. Nouvelles sur les activités et agenda

Un site internet et un logo ont été finalisés. Un grand merci à Ludovic Gerber, ultra :studio, Vevey et à Fabrice Seydoux, Audio Media Assist Sàrl.

<https://amis-manorina.ch/>

**Date à retenir :**

➔ Marché de la Bénichon à Châtel-St-Denis le **18 octobre de 10h à 17h**

9. Divers et propositions

10 ans Manorina : 2026, portes ouvertes à Antsirabe, Niza accueille et invite chacun.e à les rejoindre.

La Présidente

Maëlle Dubath

La Secrétaire

Flavia Cavadini